



**44° RONDE LIMOUSINE REGION LIMOUSIN VASSIVIERE
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES
10 au 12 juin 2010**

Limoges, le 1^{er} juin 2010

Document **1/0.1**

ADDITIF ORGANISATEUR N° 1

(sous réserve de l'approbation du Collège des Commissaires Sportifs en sa première réunion)

PROGRAMMES-HORAIRES

Vendredi 11 juin à 21h 51 : arrivée de la 1^{ère} étape

Samedi 12 juin à 7h 40 : départ de la 2^{ème} étape

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Adjoins à la direction de course (ES) : ajouter Jean CASTEX

Juges de Faits : Charles ZUMSTEG est remplacé par Fabien ZICH

Commissaires Techniques Volant Peugeot 207 : Michel GUYOT

Secrétariat des Commissaires Techniques : Mme BONIN

Voiture Organisation 3 : Fabien ZICH est remplacé par Odile BOULANGER

Voiture 000a : Yves et Aurélie SALVIAT

Voiture 000b : Florian FAUCHER et Emilie DUCHER

Voiture 000c : Jean-Pierre CHABASSIER et Laurent PIJASSOU

Voiture 0 : Guillaume CANIVENQ

Chargé de Presse : Bernard PICAT est remplacé par Pierre-Louis PUYGRENIER

ARTICLE 3.3.1

Lire "secteur 5" (et non secteur 2)

ARTICLE 5 - PUBLICITE

Les publicités obligatoires sont : AXIS, McDONALD, VILLE de LIMOGES, REGION LIMOUSIN

Les publicités facultatives sont : LACORRE LOCATION (côté Pilote), NEWSPORT (côté Copilote)

ARTICLE 6.1 – DESCRIPTION

Les distances du Carnet d'Itinéraire pour chaque secteur remplacent celles de l'annexe « Itinéraire et Contrôles » pour un total de 530,70 km dont 227,67 km d'ES :

- Etape 1 : 148,50 km dont 27,83 km d'ES

- Etape 2 : 321,84 km dont 107,20 km

ES 1 : 25,49 km

ES 2 : 2,34 km

ES 3-4-5-6 : 49,96 km

ARTICLES 9.8 et 10.2 – Classement à l'INDICE d'ECONOMIE d'ENERGIE

Toutes les dispositions permettant de mettre au point la mesure et le calcul de l'IEE (Indice d'Economie d'Energie) n'ont malheureusement pas pu être réunies. Les articles 9.8 et 10.2 du règlement particulier sont donc en conséquence supprimés.

ANNEXE ITINERAIRE ET CONTROLES

Suite à la suppression de la zone de ravitaillement cette annexe a été légèrement modifiée et le Carnet d'Itinéraire a été rectifié et publié en conséquence.

ANNEXE BRIEFING CONCURRENT

Le numéro de téléphone des urgences est le 05 55 37 73 13 comme précisé sur les Carnets de Bord (et non celui donné page 13 du règlement)

**Pour le Comité d'organisation,
Jean-Michel FILLOUX**